

Genève

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 629

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOURDE OREILLE

Radio-TV: l'offre et la demande

Jamais en défaut d'idées traditionnalistes en matière de gestion, la SSR envisage de réduire son déficit annuel (70 millions en 1981, au moins 80 millions pendant l'année en cours) en limant sur les coûts administratifs (programme Adminus) et surtout... en augmentant les taxes de réception.

Les chers auditeurs et téléspectateurs, qui ont avalé une augmentation de 15% en octobre 1979 (de Fr. 180.— à Fr. 207.— par an pour la radio + télévision), devraient allonger 30% de plus dès l'année prochaine — l'augmentation de 40% souhaitée par la SSR ne sera pas accordée par le Conseil fédéral. Du coup, pour respecter un parallélisme assez fidèlement respecté ces vingt dernières années, la SA pour la publicité à la télévision devra relever ses tarifs. Ce faisant, elle détournera encore plus efficacement les annonceurs du media-tv, eux qui en

1981, pour la première fois depuis l'introduction en 1964 de la publicité sur les petits écrans suisses, ont moins investi dans les spots télévisés que l'année précédente (moins 6%, de 121 à 113 millions de francs).

Pour tout arranger: selon une enquête effectuée le mois dernier, seuls 26% des téléspectateurs se souvenaient d'avoir vu «Télétip», le mieux coté des trois magazines publicitaires introduits au début de cette année, pour varier les séquences composées jusqu'alors des spots. Il faut dire que la formule a varié, mais que la monotonie débile reste. Et cela même si, dans un bel élan de compréhension, les responsables des programmes SSR modifient les horaires du début de soirée pour mieux «entourer» les spots et surtout faire patienter les spectateurs jusqu'au cinquième bloc de 21 h. 15 environ.

Quel malheur: le public est invité à payer davantage pour une offre stable (sauf le très lémanique «Couleur 3»), et les annonceurs se voient offrir de nouvelles possibilités d'insérer... qu'ils déclinent incompréhensiblement.

	1972	1982	1978	1982
Taxes radio	Fr. 40.—	69.—	Fr. 60.—	69.—
Taxes TV	Fr. 84.—	138.—	Fr. 120.—	138.—
Total taxes	Fr. 124.—	207.— (+ 67%)	Fr. 180.—	207.— (+ 15%)
Spots 30 secondes (Suisse entière, prix de base)	Fr. 6 420.—	10 890.— (+ 69,6%)	Fr. 9 480.—	10 890.— (+ 14,9%)

GENÈVE

La leçon vaut bien un fromage

A deux contre un, les électeurs de la Ville de Genève ont refusé le nouveau règlement de la Caisse de retraite des fonctionnaires municipaux et des services industriels.

Bien malin, le citoyen qui aura compris les fines-ses, avantages et inconvénients du système proposé. Toujours est-il que le projet a été perçu par l'opinion comme une amélioration substantielle du statut des fonctionnaires... et à ce titre, rejeté.

Laissons de côté les organisations patronales, auteurs du référendum, qui ont saisi là une occasion parmi d'autres d'affirmer leur volonté d'immobilisme social: elles font leur travail.

Regardons plutôt du côté des partis de gauche et des syndicats. La fonction publique est devenue pour eux un terrain de luttes privilégié. Tout projet d'amélioration sociale dans ce secteur est aussitôt soutenu sans faire l'objet du moindre examen critique, unité d'action oblige. L'argument décisif: un succès dans la fonction publique doit stimuler le secteur privé à faire de même.

Regardons maintenant la réalité. Dans le contexte économique actuel les fonctionnaires genevois sont en moyenne — nous insistons bien sur ces deux derniers mots: en moyenne — des privilégiés — salaires, conditions de travail, prestations sociales, sécurité de l'emploi. Les travailleurs du secteur privé le ressentent en tout cas ainsi, même si les fonctionnaires eux-mêmes n'en sont pas conscients. Alors, lorsque la locomotive ne colle déjà plus au train, vouloir lui faire prendre une nouvelle avance, sous prétexte d'accélérer la vitesse des wagons, c'est manier le sophisme à bon compte. Même les électeurs des quartiers populaires l'ont compris, qui ont rejeté le projet.

Si dans les états-majors des organisations de gauche, on réalise que la solidarité ne consiste pas d'abord à défendre, voire à améliorer le statut des travailleurs les mieux lotis, mais à lutter avec vigueur pour les plus défavorisés, y compris dans la fonction publique, l'échec de dimanche aura été salutaire.

VAUD

Droites: de l'entente à la coexistence

De quel poids pèsera le dernier week-end d'élections sur la politique vaudoise? On avait pris l'habitude des coups de clairon libéraux; ils seront à coup sûr encore plus assourdissants pendant les quatre prochaines années, sonneront encore plus souvent la charge des privilèges, avec l'espoir